



Comité technique du 28 novembre 2019

Création d'une Communauté Technique par rattachement hiérarchique des assistants de maintenance et d'exploitation en collèges du Département des Yvelines à la Direction des bâtiments unifiée 78-92 / Sous-Direction Travaux et Interventions

CONTEXTE ET OBJET DU PROJET

Depuis plusieurs mois a été initié un rapprochement entre les agences départementales de la Direction des Bâtiments unifiée 78-92 (DBU) et les assistants de maintenance et d'exploitation des collèges publics avec pour objectif la création d'une communauté technique.

Ainsi, une expérimentation a été conduite avec succès auprès de quelques établissements du Grand Versailles depuis janvier 2018.

Ce rapprochement a pu être concrétisé par la mise à disposition de matériel et équipements, conseils et expertises, participation simultanée aux commissions de recrutement de la Direction de l'éducation et Direction des bâtiments unifiées, journée d'intégration des nouveaux collaborateurs au campus des Mureaux en lien avec l'agence Nord.

Une nouvelle organisation est aujourd'hui proposée avec transfert de l'autorité hiérarchique, jusqu'à présent exercée par la Direction de l'éducation unifiée 78-92, au profit de la Direction des bâtiments unifiée 78-92. L'autorité fonctionnelle (encadrement de proximité et contrôle de l'activité) reste inchangée et exercée par les équipes de direction des collèges/lycées publics.

ENJEUX ET OBJECTIFS

Les objectifs de cette nouvelle organisation sont les suivants :

- Renforcer la communauté technique permettant le partage d'expériences, des pratiques professionnelles, de conseils, d'assistance et de support humain et matériel,
- Gagner en réactivité pour instruire la réparation des désordres,
- Systématiser le contrôle visuel des bâtiments et des équipements pour intervenir par anticipation,
- Enrichir les connaissances techniques des agents pour élargir leur champ de compétences,
- Engager une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences afin de consolider la formation pour gagner en connaissances et compétences et offrir de nouvelles perspectives de carrière.

PERIMETRE

L'effectif global concerné par ce transfert de l'autorité hiérarchique est de 125 agents de maintenance répartis sur 114 collèges (7 collèges conservent un poste double et le Lycée International de St Germain en Laye compte 4 agents supplémentaires) :

- 82% des agents de maintenance et d'exploitation sont titulaires de la fonction publique,
- L'âge moyen des agents de maintenance est de 51 ans,
- 48 agents de maintenance sont logés par NAS.

ORGANISATION ACTUELLE

Les 125 assistants de maintenance et d'exploitation sont rattachés hiérarchiquement à la Direction de l'éducation unifiée 78-92 et fonctionnellement à chacune des 114 équipes de direction des collèges.

La Direction de l'éducation assure le support administratif et dans une certaine mesure l'accompagnement technique des assistants de maintenance des collèges.

Comme mentionné plus haut, un rapprochement avec les équipes des Agences techniques est opérationnel depuis plusieurs mois, en support, sur des opérations spécifiques.

NOUVELLE ORGANISATION PROPOSEE ET IMPACTS DU PROJET

Encadrement et animation des équipes

La nouvelle organisation permettra d'apporter, outre le support administratif (consolidation évaluations, plan de promotion, revalorisation régime indemnitaire...), un support et une animation technique s'appuyant sur les moyens et ressources des Agences, régies, et magasins de la sous-direction Travaux et Interventions relevant de la DBU.

Le recrutement d'un Référent hiérarchique des assistants de maintenance et d'exploitation sera nécessaire afin d'assurer le suivi administratif et managérial des équipes (*fiche de poste en annexe*).

L'encadrement de proximité est maintenu au profit des équipes de direction en collèges (emploi du temps, organisation du travail, avis en opportunité pour les évaluations, plan de promotion, revalorisation du régime indemnitaire...). Comme actuellement, l'ensemble des propositions émises par les équipes de direction en collèges sera mis en cohérence à l'échelle de l'ensemble des agents concernés au niveau de la direction d'emploi du Département.

Impacts de la nouvelle organisation sur les collaborateurs

Les conditions de travail restent inchangées :

- le temps de travail de 1572h basé sur le rythme scolaire,
- le lieu d'affectation,
- la rémunération,
- la qualification métier,
- la gratuité de la demi-pension,
- le maintien du logement de fonction pour ceux qui en bénéficient par NAS.

La fiche de poste des assistants de maintenance et d'exploitation détaillant les missions d'exploitation technique des bâtiments n'est pas modifiée, ni l'imputation fonctionnelle en 7.2 (*fiche de poste en annexe*). Un rappel des missions dévolues aux assistants de maintenance sera fait auprès des directions en collèges au moment du transfert d'autorité hiérarchique (autour du 1^{er} mars 2020).

Par ailleurs, une double réflexion autour de la formation et l'employabilité des assistants de maintenance en collèges va s'ouvrir via une démarche GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) globale pour travailler sur :

- la formation des agents pour leur permettre de gagner en connaissances et compétences tout au long de leur parcours,
- l'ouverture de nouvelles perspectives de carrière et la création de passerelle entre métiers.

CALENDRIER

- **21 & 22 octobre 2019** : 3 réunions de présentation de cette nouvelle organisation regroupant les assistants de maintenance et les équipes de direction des collèges ;
- **28 novembre 2019** : avis du Comité Technique : vote portant sur la création d'une communauté technique par rattachement hiérarchique des assistants de maintenance en collèges du Département des Yvelines à la Direction des bâtiments unifiée 78-92 / Sous-Direction Travaux et Interventions ;
- **1er mars 2020** : déploiement effectif de la nouvelle organisation et diffusion d'une communication auprès des directions de collèges avec rappel des missions des assistants de maintenance.

ANNEXES

- Schéma de rattachement des Assistants de maintenance : organisation actuelle et organisation cible
- Fiche de poste Assistant de maintenance et d'exploitation
- Fiche de poste Référent Assistants de maintenance et d'exploitation